

NOM LATIN : *Cirsium scariosum* Nuttall
var. *scariosum*

FAMILLE : Astéracées (famille de la marguerite)

NOM ANGLAIS : Meadow Thistle



© MDEP/JACQUES LABRECQUE

Le chardon écaillé est une plante robuste, d'un vert pâle, dont l'inflorescence est dépassée par les feuilles supérieures. On ne peut le confondre avec aucune autre plante de notre flore.

RÉPARTITION EN AMÉRIQUE DU NORD



ESPÈCE MENACÉE AU QUÉBEC

Chardon écaillé

Description

Plante herbacée vivace, de 25 à 100 cm de hauteur, peu ou pas ramifiée, robuste et à racine pivotante. Tige dressée, cylindrique, creuse et munie dans l'inflorescence de rameaux très courts. Feuilles de la rosette dressées, membraneuses, glabres dans la partie supérieure, sauf sur la nervure principale, profondément découpées, les lobes munis de dents prolongées par de fines épines jaune pâle; feuilles de la tige semblables, mais plus fortement dressées et vert plus pâle, les supérieures étant très étroites, formant autour de l'inflorescence une couronne en forme de vase. Inflorescence globuleuse de 5 à 15 cm de diamètre, constituée d'une masse serrée de capitules; corolle des fleurs pourpre pâle. Fruit : un akène un peu aplati, brun, mesurant de 5 à 6 mm de longueur et surmonté d'une aigrette plumeuse. Individus végétatifs en rosettes constituées de 2 à plus de 50 feuilles et mesurant de 1 à 55 cm de diamètre.

ESPÈCES VOISINES : chardon mutique (*Cirsium muticum*).

TRAITS DISTINCTIFS : le chardon écaillé est une plante robuste vert pâle dont l'inflorescence est dépassée par les feuilles supérieures. Les aigrettes de ses akènes sont plus courtes que la corolle.

DISJOINTE

Amérique du nord : aire de répartition centrée dans l'Idaho, atteignant le sud de la Colombie-Britannique et de l'Alberta, le nord de l'Utah, l'est des États de Washington et d'Oregon, l'ouest du Wyoming; population fortement disjointe au Québec.

Québec : dans la région de la Côte-Nord (09) (dans l'archipel de Mingan et à La Grande Pointe, dans le golfe du Saint-Laurent).

Habitat

Le chardon écaillé pousse dans les anses à l'abri des vents dominants, sur un cordon du littoral supérieur constitué d'un mélange de sable et de gravier, entre la forêt résineuse et une étroite bande de plantes pionnières comme l'élyme des sables, la gesse maritime et la mertensie maritime.

Biologie

Le chardon écaillé croît en pleine lumière. Ses feuilles émergent après la fonte des neiges, vers la mi-mai. Sa floraison a lieu au début de juillet. Ses fleurs sont autogames, c'est-à-dire capables de s'autoféconder, et la pollinisation s'effectue également par les insectes. La fructification a lieu en août et les graines se dispersent à proximité des individus reproducteurs. Le réservoir de graines semble peu abondant dans le sol. Le semis émerge au moins 7 ans après la floraison. La plante se reproduit une seule fois au cours de son existence, après quoi elle meurt. Le chardon écaillé croît en petites colonies de faible densité (de 0,7 à 1,2 plant par m²) composées en majorité d'individus végétatifs (rosettes). Le taux de croissance de ses populations au Québec est près de l'équilibre.

Problématique de conservation

On connaît actuellement 6 occurrences de chardon écaillé. En 2013, seulement 2 occurrences possédaient un effectif supérieur à 60 individus, la taille jugée minimale pour une population viable.

Le caractère endémique et le nombre limité d'individus rendent la situation du chardon écaillé très précaire au Québec.



ESPÈCE MENACÉE AU QUÉBEC

Chardon écailléux (suite)

© MDELCC/VINCENT PICHE



Le chardon écailléux pousse sur un cordon du littoral supérieur constitué d'un mélange de sable et de gravier, entre la forêt résineuse et une étroite bande de plantes pionnières.

© MICHEL BOULIANNE



L'inflorescence globuleuse du chardon écailléux est constituée d'une masse serrée de capitules. Celle-ci est entourée par les feuilles supérieures, très étroites, constituant une couronne en forme de vase.

L'expansion de l'espèce semble limitée par son habitat restreint, sa faible compétitivité, sa fécondité réduite, la prédation de ses graines et leur faible dispersion. Bien que cette espèce fasse l'objet d'un suivi annuel par les gestionnaires de la réserve de parc national, elle est menacée par les perturbations naturelles, principalement par les vagues de tempêtes, et aussi par le piétinement.

Depuis février 2001, le chardon écailléux bénéficie, à titre d'espèce menacée, d'une protection juridique au Québec. Cinq de ses occurrences se situent en territoire protégé, soit dans la réserve de parc national du Canada de l'Archipel-de-Mingan.

Ailleurs au Canada, l'espèce est présente en Colombie-Britannique et en Alberta. Dans cette dernière province, on la considère comme menacée.

Références utiles

- Couillard, L., et D. Pelletier. 1987. Les plantes rares de l'archipel de Mingan. Environnement Canada, Service canadien des parcs, Canada, Ottawa. 95 p.
- Moore, R. J., et C. Frankton. 1974. The Thistles of Canada. Canada Department of Agriculture, Information Canada, Ottawa. 111 p.
- Nantel, P., et D. Cantin. 1998. La situation du chardon écailléux (*Cirsium scariosum*) au Québec. Rapport préparé pour le ministère de l'Environnement et de la Faune, Direction de la conservation et du patrimoine écologique, Québec. 37 p.
- Natural Resources Conservation Service, USDA. 2010. Plants Database, State search. [<http://plants.usda.gov/threat.html>] (site consulté le 2 mars 2010).
- NatureServe. 2009. NatureServe Explorer: An Online Encyclopedia of Life [Web application]. Version 7.1. NatureServe, Arlington, Virginia. Disponible sur le site Internet www.natureserve.org/explorer/ (site consulté le 2 mars 2010).
- Tardif, B., B. Tremblay, G. Jolicœur et J. Labrecque. 2016. Les plantes vasculaires en situation précaire au Québec. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, Direction générale de l'écologie et de la conservation, Québec. 420 p.

CONTRIBUTION AU CDPNQ



Si vous repérez une population d'espèce menacée ou vulnérable, signalez-la au Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Vos observations permettront d'améliorer la connaissance de cette espèce et en favoriseront la sauvegarde. www.cdpnq.gouv.qc.ca

PROTÉGER, C'EST DANS MA NATURE!

**Développement durable,
Environnement et Lutte
contre les changements
climatiques**

Québec